



Tournoi de Beach badminton en doubles et en plein air des 22 et 23 juin 2019

1. Conditions particulières

Ce tournoi PROMOBAD se déroulera dans le cadre du développement en cours, en France du beach badminton et du badminton de plein air suivi par la FFBad, la BWF et le CODEP85. C'est la deuxième édition. La précédente a réussie un taux de satisfaction de 97,4%. Il bénéficie des six années d'expérience des tournois de beach badminton organisés chaque été par la section « Badminton & Beach » des V.T.O. à la Tranche sur Mer (Vendée – France).

Il se déroulera, en plein air, sur plateau ensablé de 1200 M² comportant 6 terrains, très arboré et très protégé des vents. Ce lieu est situé à 500 mètres des plages et à 3 minutes du centre ville. L'équipe de France de badminton s'y produira quelques semaines avant le début du tournoi. Sur cette même zone figure aussi une aire de jeux ensablée pour les enfants accessible gratuitement.

1. Le tournoi se déroule en double homme, double dame et double mixte selon le règlement particulier ci après.
2. Le tournoi est limité à 32 paires en double homme, 16 paires en double dame et 48 paires en double mixte.
3. Certains points pourront éventuellement être modifiés au vu des inscriptions et des équipements installés.
4. Les organisateurs, n'étant pas maître des conditions climatiques, en cas de grosse pluie, le tableau affecté se déroulera dans la salle omnisports de la Tranche sur Mer. Les joueurs pourront alors choisir de profiter des possibilités offertes par la station (Windsurf, stand up paddle, planche à voile, kyte surf ..) sans qu'ils soient considérés comme absents.

2. Tout participant doit être en règle avec la FFBA D, ou avec sa fédération nationale affiliée BWF, Le tournoi est ouvert : aux seniors et aux catégories leur permettant de jouer en sénior. Le sur-classement d'une catégorie d'âge est possible. La présentation de la licence FFB sera exigée avant le début de la compétition.

3. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses classés R/D/P/NC

4. Les tableaux proposés sont le double homme, le double dame et le double mixte. Chaque joueur ne peut s'inscrire que sur un seul tableau.

5. Le double mixte se déroulera le Samedi 9 juin à partir de 9h00. Le double homme et le double dame se dérouleront le dimanche à partir de 8h30. Les organisateurs s'arrangeront pour la compétition du dimanche se termine à 17h30.

6. Le mode de compétition retenu est la poule. Pour la 1ère phase les poules seront constituées en tenant compte du classement des joueurs. Pour la deuxième phase les poules seront constituées par niveaux en fonction des résultats de la première phase. Aucun joueur ne sera éliminé.

7. Le montant des frais d'inscription est fixé à 20 euros par paires. Ils sont payables par chèque libellés à l'ordre des « Volants Tranchais Omnisports ». Les paires ayant payé les frais

d'inscription et non présentes pourront se faire rembourser une partie de la somme à hauteur de 5 euros en fournissant une enveloppe timbrée à leur adresse.

8. Les préinscriptions devront se faire par mail : volants.tranchais@orange.fr. Elles ne seront validées qu'après réception du formulaire d'inscription ci-joint, dûment complété, et muni de son paiement. Elles seront prises dans l'ordre de leur réception, cachet de la poste faisant foi. Lorsque le nombre maximum de joueurs sera atteint l'information sera présente sur notre site Web : <http://badminton.laTranche.free.fr>. Une liste d'attente sera alors constituée. Contact Michel BOUCHERON 06 30 59 63 41. Les inscriptions seront closes le 19 mai 2019.

Afin de rendre festif cette compétition exceptionnelle les organisateurs proposent, à ceux qui le souhaitent, de réserver des entrées au Grand parc du Puy du Fou à un prix spécial. Situé à 1h de la Tranche sur Mer c'est le plus grand parc mondial d'attractions 2017 et 2018 (Voir fiche d'inscription.)

9. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'entrée sur le plateau de jeu d'un joueur s'il n'est pas en règle du paiement de son inscription.

8. Les matches se jouent en 1 set de 21 points avec changement de demi-terrains à 11. Pour assurer tous les matchs, les points seront conservés. Selon le nombre de participants les poules finales pourront se dérouler en deux sets de 21 points.

9. La compétition sera gérée par les V.O.T. avec le soutien du Comité départemental de badminton de Vendée et de la FFBad

10. Le tournoi ayant aussi valeur de découverte et de test pour la FFBad et la BWF, les joueurs et joueuses pourront être photographiés, voir filmés. Ces images pourront être utilisés par la FFBad et la BWF et par les médias sans que les joueurs et joueuses puissent s'en opposer, sauf s'ils en ont fait préalablement une demande expresse par écrit. En fin de compétition il leur sera demandé de remplir un questionnaire afin de tirer un bilan sur tous les points techniques, matériels, et organisationnels.

11. Une tenue de Badminton (short et maillot manches courtes) correcte est exigée sur les terrains. Le couvre-chef et les lunettes de soleil sont très fortement conseillés. Sur le sable, le jeu pieds nus est conseillé. Le port de chaussures de sport est déconseillé, mais toléré.

12. Le Juge-référent de la compétition sera monsieur Michel BOUCHERON Ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement toute équipe qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements.

Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au juge et à la table de marque.

15. Les volants sont fournis par l'organisateur YONNEX Mavis 2000. En poules finales les équipes pourront utiliser des volants plumes si elles le souhaitent et si les deux équipes se mettent d'accord. Dans ce cas ils seront à charges des joueurs

Des volants spécialement développés pour le plein air par les organisateurs pourront être utilisés à la demande du juge-référent. Dans ce cas ils seront fournis par l'organisation.

16. Le temps minimum de récupération entre les matches est de 15 minutes.

17. Le temps de prise de contact avec le terrain est de 2 minutes dès l'appel du match.

19. Les matches seront auto-arbitrés (sauf décision contraire du juge-arbitre).

20. Tout joueur devra se présenter à la table de marque dès son arrivée, et au plus tard 15 minutes avant le début de la compétition sur son lieu de compétition.

21. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match. Un joueur n'est pas autorisé à quitter le terrain en dehors des arrêts prévus par les règles.

22. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match ou appelés pour un match, l'arbitre, les juges de ligne. Auront également accès au plateau de jeu, les organisateurs en cas de problème technique et le juge-référent. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le juge-référent.

Le « coaching technique » à partir de l'extérieur de la zone protégée est fortement conseillé pendant le jeu. Etant donné que les techniques habituelles de jeux vont devoir être adaptées, il est nécessaire. Les invectives sont totalement proscrites. Une ambiance festive est de rigueur.

23. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la Compétition

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au présent Règlement